

## COMPTE RENDU

Le 10 décembre 2014, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays et de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Baie de Somme, légalement convoqué le 4 décembre 2014, s'est réuni à l'hôtel de ville d'Abbeville.

*Etaient présents :* Nicolas DUMONT, Annie-Claude LEULIETTE, Gilbert MATHON, Jean-Marie HEMERLE, Bernard DAVERGNE, Bernard DELATTRE, James HECQUET, Claude JACOB, Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, Claude HERTAULT, Valérie-Anne CANAL, Richard RENARD, Jean-Jacques NANTOIS, Marc DELANNOY, Christophe MENNESSON, Pascal LEFEBVRE, Jean-Pierre LAVAL, Christian BERTHE, Philippe DESCAMPS, Jocelyne MARTIN, Laurent PARSIS, Franck BOUCHEZ, Loïc BINARD-LAURENT, Guy HAZARD, Serge OUTUROUIN, Mathieu DOYER, Pascal BAHU, Éric MOUTON, Michel BOUTIN, Laurent PRUVOT, Jean-Claude ZBOROWSKA, Hubert GOSSET, Arnaud DEGUINE, Francis GOUESBIER, Annie ROUCOUX, Gilles CROIZE, Patricia POUPART

*Etaient excusés :* Emilie CORNU-COULON, Louissette DOMET, Philippe RIQUIER, Françoise VAN HECKE, Emmanuel DELAHAYE, Stéphane HAUSSOULIER, Anne-Marie DORION, Daniel DUBOIS, Yves MONIN, Emmanuel MAQUET, Aurélie THOREL, Véronique OLIVEIRA

Le quorum étant réuni, Monsieur le Président ouvre la séance.

Il propose de désigner Pascal LEFEBVRE en qualité de secrétaire de séance conformément aux textes en vigueur.

Monsieur le Président donne la parole à Mme CANOVA-RAMET

### **1/ Présentation du Parc Naturel Marin par Mme CANOVA-RAMET, Directrice**

Mme CANOVA-RAMET détaille le rôle et les missions du Parc naturel marin.

M. MATHON évoque la question de l'éolien offshore et demande si le Parc devra émettre un avis simple ou conforme sur ce projet. Mme CANOVA-RAMET précise que les autorisations concernées par la procédure d'avis conforme relèvent d'une procédure exceptionnelle, liée à l'existence d'un effet notable sur le milieu marin du Parc qui en tout état de cause doit être évité.

Mme POUPART demande si le Parc naturel marin devra émettre un avis sur le projet de SCoT du Pays des 3 vallées. Mme CANOVA-RAMET répond qu'un avis simple sera vraisemblablement rendu.

M. DUMONT remercie Mme CANOVA-RAMET pour son intervention et propose à l'assemblée d'entendre l'exposé suivant.

### **2/ Information sur le dispositif « santé active » mis en place par l'Assurance Maladie**

Madame GARCON présente le dispositif et remet un dossier à chaque participant.

Monsieur DUMONT remercie Mme GARCON pour son exposé et commente le point suivant

### 3/Confirmation de l'intérêt du territoire pour une candidature LEADER

Vu la mesure « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale » (LEADER) inscrite dans le cadre du Fonds Européen Agricole et de Développement Rural (FEADER) pour la période 2014/2020.

Vu l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région Picardie pour une candidature LEADER

Après avoir entendu son rapporteur, Monsieur Nicolas Dumont, et en avoir délibéré,

Le Comité syndical décide à l'unanimité :

- ✓ de valider l'engagement du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées dans la démarche LEADER et d'accepter de porter le groupe d'action locale (GAL).

Mme POUPART précise que la réflexion sur la constitution du groupe sera engagée dès le début d'année, sans attendre le résultat de l'appel à candidature.

M. JACOB quitte la séance.

### 4/ Préparation du Contrat Territorial d'Objectifs avec la Région Picardie

François Brasseur, chef de projet Pays présente le partenariat proposé par la Région sur le territoire pour la période 2014 à 2020.

Le contrat sera mis en œuvre sur le périmètre des 8 EPCI du Pays Baie de Somme 3 Vallées.

Il reprend tout d'abord les projets d'échelle régionale (Axe 1).

Il s'agit du Grand Projet Régional « Côte Picarde – Vallées de Somme » développé dans le SRADDT ainsi que des 2 directives Régionales d'Aménagement, « Vallées » avec les réalisations du Grand Projet Vallées de Somme porté par le Département et « Quartiers de gare » à Abbeville.

Trois orientations stratégiques sont retenues :

- 1/ Conforter une économie diversifiée et responsable, fondée sur les ressources et savoir-faire locaux
- 2/ Consolider une destination touristique durable qui concoure au rayonnement de la Picardie
- 3/ Fonder l'aménagement sur la préservation des patrimoines et la culture du risque

Le contrat énonce ensuite les projets intégrés à ancrage local (Axe 2).

« Contribuer à l'épanouissement des habitants » est l'orientation choisie.

Le syndicat mixte propose de retenir les 3 thématiques suivantes :

- la réussite éducative
- l'accès aux services
- urbanisme et habitat durables

Afin que la réalisation du contrat puisse être poursuivie rapidement, Nicolas DUMONT demande à l'assemblée si elle a des remarques à formuler sur le choix des thématiques retenues. Aucune remarque n'est soulevée.

M. DUMONT propose qu'un groupe de travail soit mis en place au sein du Syndicat pour étudier en toute transparence les projets présentés par l'ensemble des acteurs du territoire.

M. le Président présente la question suivante.

## 5/ Maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'entretien des sentiers de randonnées équestres

- ✓ Vu l'article 2.5 des statuts du Syndicat Mixte de Baie de Somme trois Vallées en date du 20 juin 2013
- ✓ Vu le projet de création de 10 boucles équestres porté par Baie de Somme 3 Vallées
- ✓ Considérant qu'il sera nécessaire d'effectuer un entretien homogène pour chacune de ses boucles et que la diversité des communes rend complexe la réalisation de l'opération

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- ✓ de prendre la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'entretien des 10 boucles équestres de son territoire.
- ✓ d'autoriser le Président à solliciter les aides financières en vigueur et entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de l'opération

Monsieur le Président remercie les délégués de leur vote et présente le débat d'orientation budgétaire, en commentant le document adressé à chaque délégué.

## 6/ Débat d'orientation budgétaire pour 2015

Nicolas DUMONT indique notamment que :

- la 1<sup>ère</sup> priorité du Syndicat concerne l'obtention de la labellisation et la mise en œuvre des actions de préfiguration du Parc
- la 2<sup>ème</sup> priorité consiste à dérouler le schéma d'aménagement touristique du Pays Baie de Somme 3 Vallées
- aucune hausse de cotisation n'est envisagée pour 2015
- la participation des Communautés de Communes au financement du réseau Investir en Picardie Maritime sera incorporée à la cotisation des EPCI
- des crédits seront inscrits pour entamer l'étude SCoT
- parmi les actions proposées, un certain nombre seront reportées à 2016 :
  - maîtrise de l'énergie dans les entreprises
  - plan de déplacements des élèves
  - valise numérique du savoir-faire picard
  - schéma de services publics
  - relais vélo « Abbicyclette »

M. le Président remercie par ailleurs la Région Picardie et le Département de la Somme pour l'aide apportée au fonctionnement du Syndicat, par leur soutien financier.

Annie ROUCOUX exprime sa satisfaction de voir que le Projet de Parc Naturel Régional demeure bien la priorité du Syndicat Mixte.

Mathieu DOYER indique que la réunion organisée le 2 décembre à Moyenneville a démarré un nouveau cycle de concertation sur les mesures de la charte et appelle chaque délégué à rejoindre les groupes mis en place.

Nicolas DUMONT constate qu'aucune opposition n'est formulée sur les pistes budgétaires présentées.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h30.

Fait à Abbeville, le 11 décembre 2014

Le secrétaire de séance,  
Pascal LEFEBVRE

Le Président,  
Nicolas Dumont